



LE MOT DE LA PRESIDENTE

Le Sommaire n°94

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	p. 1
LES NOUVELLES DE LA PROFESSION	p. 6
LA CEF	p. 8
LES CONGRES	p. 9
LA VIE EN RÉGION	p. 13
INFOS REGIONS	p. 16
TEXTES LÉGISLATIFS	p. 18
LES ANNONCES DE RECRUTEMENT	p. 20

L'année 2013 est maintenant bien entamée, nous avons repris le chemin du ministère, de la HAS, des congrès et autres rendez-vous... avec détermination et ambition. La finalité d'accroître la qualité des soins au bloc opératoire en formant davantage d'Ibode nous porte !

Avec le printemps, s'ouvre la période des concours d'entrée en école d'Ibo ; la suppression de l'obligation pour les Ide d'avoir exercé pendant deux ans avant l'inscription au concours d'entrée, reste une demande forte de l'Unaibode et de l'Aeeibo et le communiqué de presse que vous pourrez lire en page intérieure, reprend cette demande.

La Fédération des Spécialités Médicales (FSM), regroupant l'ensemble des Conseils Nationaux Professionnels (CNP) des spécialités chirurgicales, s'est prononcée en faveur du principe d'actes prescriptibles en exclusivité aux Ibode. Les réunions du groupe de travail sur les conditions de mise en œuvre de missions prescriptibles exclusivement aux Ibode par les chirurgiens se poursuivent. Il s'agit de définir les conditions d'exercice et la formation en lien, non seulement des infirmiers en formation dans les écoles d'Ibo, mais également celles des Ibode en exercice.

Le manifeste mis en ligne a permis le soutien de nos actions, des chirurgiens s'engagent et témoignent de la nécessité pour eux d'exercer avec des collaborateurs Ibode garants de qualité et de sécurité des soins.

Au quotidien, les Ibode vivent parfois des situations tendues dans un contexte en évolution : regroupement de blocs opératoires, construction de plateaux techniques, exigences de performance et manque de personnels qualifiés... Ces évolutions nous bousculent, l'efficience nécessaire et l'encadrement de nouveaux collègues Ide sont exigeants, parfois la lassitude gagne, mais sachons rebondir, sachons apprécier notre métier : la beauté de ces moments passés en salle d'opération, la qualité des soins prodigues aux personnes opérées, les évolutions de la chirurgie qui nous ouvrent les portes du futur, soyons innovants, retrouvons la créativité !

Partageons cette passion du métier Ibode avec les étudiants infirmiers et les jeunes professionnels Ide, sachons les encourager à s'engager dans la voie de la formation. Formalisons nos savoirs à travers les travaux de la Soferibo et faisons savoir quelle est notre expertise professionnelle en bloc opératoire.

En un mot, soyons « fier d'être Ibode » !

Brigitte LUDWIG
Présidente UNAIBODE

UNAIBODE
16, rue Daguerre - 75014 Paris
Tél. : 01 43 27 50 49

E-mail : presidence@unaibode.fr

Site : www.unaibode.fr

Présidente : Brigitte LUDWIG

Comité de rédaction :

Anne-Pascale MERLET (ATIBODE)
Laurent THIERRY (AIBOA)

N° organisme formateur :

117 523 599 75
Association Loi 1901 n° 83739
Siret n° 402 880 785 00017
Tirage 1 200 exemplaires

Editeur et régie publicitaire :

Macéo éditions - M. Tabtab, Directeur
11, Bd Ornano - 75018 Paris
Tél. : 01 53 09 90 05
E-mail : maceoeditions@gmail.com
web : www.reseauprosante.fr

Fabrication et impression en UE. Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation de l'éditeur et de la régie publicitaire. Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce.

Mars 2013



La Ministre des Affaires sociales et de la Santé *La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

Paris, le 25 JAN. 2013

Mesdames, Messieurs,

Vous avez appelé notre attention sur la réingénierie des diplômes paramédicaux en vue de leur inscription dans le schéma licence-master-doctorat (LMD).

Cette réforme est une réforme d'envergure

Depuis 2008, le ministère chargé de la santé et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ont engagé cette réforme.

Elle vise d'abord à rénover les diplômes des professions de santé pour rendre compte des évolutions du contexte de soins (mise à disposition des savoirs, informatisation, modification des technologies...) que de l'évolution des besoins en santé (vieillissement de la population, augmentation des pluri-pathologies...).

Elle vise à les inscrire dans une dimension européenne (processus de Bologne et libre circulation des professionnels) en conférant aux diplômes sanctionnant au moins trois années d'études une reconnaissance universitaire facilitant, pour les professionnels le désirant, une poursuite d'études et l'inscription potentielle dans une filière doctorale.

En termes d'attractivité, le dispositif LMD autorise les passerelles entre formations, la possibilité de réorientation professionnelle pour ceux qui souhaitent s'ouvrir à d'autres champs d'activité et donc la possibilité d'évoluer dans une carrière et un exercice professionnel.

Il offre également une garantie de qualité dans les connaissances transmises grâce à la participation de l'université, à son potentiel de recherche et aux échanges entre disciplines qu'elle peut faciliter.

C'est enfin une vraie reconnaissance de la contribution des professionnels de santé à la prise en charge de nos concitoyens.

Cette réforme doit se poursuivre.

Nous savons cependant qu'elle rencontre plusieurs difficultés qui en ralentissent la mise en œuvre.

Le modèle d'universitarisation retenu en 2009 pour la profession d'infirmier a représenté un modèle de compromis permettant de concilier la préservation des structures de formation existantes avec la reconnaissance d'un grade universitaire. Ce compromis s'est fait au prix d'une gouvernance complexe entre l'Etat, les régions, les établissements hospitaliers, les universités et les instituts de formation. Ce modèle montre aujourd'hui ses limites ; il se révèle par ailleurs difficilement reproductible pour l'ensemble des filières de formation, compte tenu de la diversité de leur structuration.

Parce que nous soutenons la réforme LMD et comprenons les attentes très fortes qu'elle suscite chez les professionnels et les étudiants, il nous apparaît important d'en poursuivre la dynamique sur des bases consolidées et d'en partager à nouveau le sens.

A ce titre, nous avons décidé de demander à l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et à l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale de la recherche (IGAENR) de conduire d'ici le printemps prochain une démarche d'évaluation et de prospective avec l'ensemble des parties prenantes au dispositif, représentants des professionnels, étudiants, employeurs, régions, universités et représentants de l'appareil de formation paramédical.

Cette démarche vise à approfondir le bilan intermédiaire du processus engagé et la façon dont il affecte l'ensemble du dispositif de formation paramédicale existant (sélection, régulation démographique, financement, structures de formation, type de diplôme).

Il est également important que les inspections puissent proposer des critères permettant de définir objectivement les professions devant avoir accès au niveau licence et au niveau master, notamment dans la perspective d'une poursuite d'études jusqu'au niveau doctorat et qu'elles définissent des perspectives d'évolution du modèle d'universitarisation mis en œuvre, en prenant en compte la spécificité de chacune des formations concernées et des filières.

Cette réforme doit désormais rapidement aboutir et nous comptons sur la participation active de chacun d'entre vous pour que nous la conduisions ensemble sur des bases rénovées.

La Ministre des Affaires sociales
et de la Santé

Marisol Touraine

Marisol TOURAINÉ

La Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Geneviève Fioraso

Geneviève FIORASO

LISTE DES DESTINATAIRES :

- Mme Patricia FAIVRE COLSON	Présidente	Comité d'Entente des Ecoles préparant aux Métiers de l'enfance (CEEPAME)
- M. Sébastien COLSON	Président	Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiantes (ANPDE)
- Mme Mathilde POULAT	Présidente	Syndicat National Français des Ergothérapeutes libéraux (SYNFEL)
- M. Gabriel GABLE	Président	Syndicat des Instituts de Formation en Ergothérapie Français (SIFEF)
- M. Eric TROUVE	Président	Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE)
- Mme Florence GIRARD	Présidente	Association française des directeurs d'écoles paramédicale (ANDEP)
- Mme Aline DEQUIDT	Présidente	Association des enseignants des écoles d'infirmiers de bloc opératoire (AEEIBO)
- Mme Brigitte LUDWIG	Présidente	Union Nationale des Associations D'Infirmiers(ères) de Bloc Opératoire Diplômés(ées) d'Etat (UNAIBODE)
- M. François MASSOLO	Président	Institut de formation Pédicurie Podologie Ergothérapie Masso-Kinésithérapie (IFPEK)



Union Nationale des Associations d'Infirmiers(ères) de Bloc Opératoire Diplômés(ées) d'Etat

*Sans elles, sans eux, il ne peut y avoir de fonctionnement sécuritaire des blocs opératoires.*COMMUNIQUÉ***La sécurité dans les blocs opératoires dépend directement du nombre d'infirmiers spécialisés***

En amont de la négociation sur le processus LMD, L'UNAIBODE et l'AEEIBO demandent la suppression de la condition d'un minimum de 2 ans d'exercice pour accéder aux épreuves de sélection à l'entrée en Ecole d'infirmière de bloc opératoire

L'UNAIBODE et l' AEEIBO demandent depuis des années la suppression de la condition d'un minimum de 2 ans d'exercice pour accéder aux épreuves de sélection à l'entrée en Ecole d'infirmière de bloc opératoire. Ce qui permettrait aux infirmiers jeunes diplômés d'entrer directement en formation. Cette proposition¹ validée par le Ministère (modification de l'arrêté du 22 oct. 2001) fut soumise à l'avis du HCPP le 1^{er} février 2012 et avait alors recueilli un avis favorable.

Depuis le changement de Gouvernement, plusieurs réunions ont eu lieu au Cabinet de la Ministre des Affaires sociales et de la Santé. La DGOS a même élaboré un dossier sur l'impact financier de cette mesure (transfert de crédits entre l'Etat et les conseils régionaux). Et les écoles ont évalué à 50 demandes possibles (IDE n'ayant pas 2 années d'expérience) sur les 595 places offertes dans les écoles soit 10 % !

Les Associations (UNAIBODE et AEEIBO) ont alors tenté de faire comprendre que, si cette proposition était adoptée rapidement, cela permettrait de mettre la formation IBODE en adéquation avec le système L.M.D., l'élargissement des possibilités de financement des études (Bourses, fidélisation par les établissements de santé ; Contrat d'apprentissage ; Contrat de professionnalisation...), la mise sur le marché du travail d'infirmiers spécialisés au bloc opératoire (pénurie actuelle) et évidemment une plus grande sécurité dans les blocs opératoires.

Cette mesure, prise en urgence, et pratiquement sans coût, permettrait d'augmenter rapidement la qualité dans les blocs (voir le scandale dénoncé en Octobre 2012 et toutes les affaires de sécurité des soins à l'hôpital).

Contact presse

Philippe GAUDIN
MEDIAL
06 0753 86 39

¹Le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 22 octobre 2001 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est prêt

LES NOUVELLES DE LA PROFESSION

Le développement professionnel continu

L'article 59 de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires a introduit dans le code de la santé publique la notion de développement professionnel continu des professionnels de santé, afin de réunir dans un concept commun les notions de formation professionnelle continue et d'évaluation des pratiques professionnelles. La mise en œuvre de cet article a nécessité l'élaboration de douze décrets d'application.

L'article 59 de la loi de juillet 2009 ayant posé le principe selon lequel « *le développement professionnel continu a pour objectif l'évaluation des pratiques professionnelles, le perfectionnement des connaissances, l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins ainsi que la prise en compte des priorités de santé publique et de la maîtrise médicalisée des soins* ».

Les cinq décrets en Conseil d'Etat relatifs à chaque profession précisent que le DPC comporte l'analyse, par les professionnels, de leurs pratiques professionnelles ainsi que l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances ou de compétences et constitue donc une obligation à laquelle chacun doit satisfaire dans le cadre d'une démarche individuelle et permanente, en participant chaque année à un programme de développement professionnel continu.

Ces programmes seront caractérisés par une méthode validée par la Haute Autorité de Santé et correspondront à des orientations, soit nationales préalablement définies par un arrêté ministériel sur propositions des commissions scientifiques, soit régionales et fixées par l'Agence Régionale de Santé. Ces programmes seront proposés par des organismes de développement professionnel continu.

Plusieurs acteurs interviennent dans la mise en place du développement professionnel continu (DPC) :

● **L'organisme gestionnaire du DPC qui :**

- Enregistre les organismes de DPC.
- Contrôle les organismes de DPC.
- Organise l'information sur le dispositif...

● **Les commissions scientifiques** = commission scientifique (CS) du Haut Conseil des Professions Paramédicales (HCPP) pour les paramédicaux dont fait partie la présidente de l'Unaibode Brigitte Ludwig et qui ont pour missions de :

- Formuler leurs avis sur les orientations nationales et régionales DPC.
- Proposer des modalités d'appréciation des critères d'évaluation.
- Etablir la liste des diplômes universitaires (DU) éligibles au DPC.
- Donner leur avis sur les méthodes et les modalités du DPC.
- Répondre aux demandes d'expertise de l'OGDPC (Organisme gestionnaire développement professionnel continu).

● **Les organismes de DPC** enregistrés auprès de l'OGDPC dont fait partie l'Unaibode et certaines associations régionales qui seront évalués par la commission scientifique du HCPP et contrôlés par l'OGDPC. Les organismes de DPC proposent et mettent en œuvre des programmes de DPC auprès des professionnels et doivent délivrer une attestation de participation qui doit être adressée annuellement à l'employeur pour les professionnels paramédicaux.● **Les conseils des ordres professionnels pour les paramédicaux libéraux.**● **La HAS qui :**

- Valide les méthodes et les modalités du DPC après avis de la commission scientifique du HCPP.
- Elabore et fixe la liste des méthodes après avis de la CS du HCPP.
- Assiste au conseil de surveillance de l'OGDPC.

● **Les autres acteurs**

- Le Ministère qui donne les orientations nationales du DPC, nomme les membres des commissions scientifiques indépendantes pour les médecins et qui siège à l'OGDPC.
- Les Agences Régionales de Santé (ARS) qui donnent les orientations régionales du DPC et qui suivent l'obligation de DPC des paramédicaux libéraux.
- Les Organismes Paritaires Collecteurs Agrées (OPCA) qui peuvent collecter et gérer les fonds consacrés au DPC (exemple l'ANFH).
- Les Etablissements de santé publics et privés notamment la Commissions de soins infirmiers, de rééducation et médicotechnique (CSRIMT) qui donne son avis sur la politique DPC des paramédicaux. L'établissement de santé contrôle l'obligation annuelle et la participation de ses agents à un programme DPC.
- La Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAME) qui finance et participe à la gouvernance de l'OGDPC.

● **Les méthodes de DPC**

Doivent répondre à des critères d'exigence qui sont :

- Permettre de perfectionner ses connaissances/compétences.
- Evaluer ses pratiques professionnelles.
- Assurer le suivi des actions d'amélioration mises en œuvre.

● **Les programmes DPC : quelques exemples**

● L'audit clinique = méthode d'évaluation des pratiques qui mesure les écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée.

● Les revues de mortalité et de morbidité (RMM) = analyse collective, rétrospective et systémique de cas marqués par la survenue d'un décès, d'une complication, ou d'un événement qui aurait pu causer un dommage au patient (événement indésirable) et qui a pour objectif la mise en œuvre et le suivi d'actions pour améliorer la prise en charge des patients et la sécurité des soins.

● **Les textes de référence**

- Décret n°2011-2114 du 30 décembre 2011 relatif au développement professionnel continu des professionnels de santé paramédicaux.
- Décret n°2011-2113 du 30 décembre 2011 relatif à l'organisme gestionnaire du développement professionnel continu.
- Arrêté du 12 décembre 2012 relatif à la composition du dossier de demande d'enregistrement en qualité d'organisme de développement professionnel continu et du dossier d'évaluation prévus aux articles R. 4021-23 et R. 4021-24 du code de la santé publique.
- Décret n°2012-30 du 9 janvier 2012 relatif à la commission scientifique du Haut Conseil des professions paramédicales.

Des réunions d'information sur les conditions dans lesquelles le dispositif de développement professionnel continu se met en place auront lieu sur l'ensemble de l'année 2013 pour les organismes qui ont reçu leur déclaration d'éligibilité.

LA CEF



Les membres de la Commission Europe France sont heureux de présenter aux IBODE leurs vœux les plus sincères en ce début d'année : que 2013 soit le témoin de la reconnaissance de notre expertise professionnelle !!

Cette expertise s'exporte hors de nos frontières : 2 sujets représenteront la France lors du congrès annuel de l'ORNAC, l'association canadienne, à Ottawa, du 21 au 25 avril.

Sandrine Mathieu, notre déléguée auprès de l'EORNA, parlera d' « Une communication efficace entre IADE et IBODE, garantie d'une meilleure sécurité pour le patient ».

Dominique Lanquetin et Dori Afraie, membres du CA national, parleront de « Formation et intégration en bloc opératoire des IDE nouvellement diplômés ».

Ces 2 interventions seront réalisées en anglais et en français !!

Quant à May Karam, notre deuxième déléguée auprès de l'EORNA, elle assistera quelques semaines plus tôt, au congrès de l'AORN, l'association nord-américaine, à San Diego, du 02 au 07 mars où elle représentera notre présidente nationale. Une occasion unique pour l'UNAIBODE qui fêtera cette année ses 30 ans, et s'enrichira auprès de son aînée, riche de 60 ans d'expériences.

Ces 2 manifestations internationales rassemblent des professionnels en provenance d'Amérique, d'Asie, d'Europe, ..., soit pour l'AORN, plus de 10.000 personnes (congressistes, sociétés partenaires, étudiants, ...), l'occasion pour la France de poser d'autres jalons : souhaitons que s'ouvrent d'autres portes et encourageons les IBODE françaises à partager leurs savoirs devant leurs pairs.

M-P. Porri, S. Mathieu, M. Karam, (Unaibode)
J-J. Gayraud (Unaibode / Aeeibo)

LES CONGRES

L'UNAIBODE a participé à :

XX^{ème} Symposium international de chirurgie laparoscopique (SFCE)
2^{ème} Congrès français d'endo-laparoscopie

L'Unaibode a participé à ce congrès les 24 et 25 janvier.

Chantal Suard et Dany Gaudelot ont tenu le stand Unaibode ces 2 jours et ont pu répondre aux questions des médecins étrangers sur la fonction Ibode en France et faire la publicité de nos JNEP de Deauville.

10 laboratoires étaient présents.

Ce congrès était gratuit pour les Ibode, mais la majorité des congressistes étaient médecins. On a rencontré un cadre d'un bloc de Beyrouth très intéressé par les travaux de l'Unaibode et qui va se renseigner pour pouvoir venir à nos JNEP 2014.

Les principaux thèmes abordés lors de ces journées :

- Les trucs et les pièges dans la chirurgie pariétale.
- Les innovations en laparoscopie digestive dont l'abord en position ventrale pour l'oesophage et de la glande surrenale.
- Que faire après échec des différentes techniques de chirurgie de l'obésité (anneau gastrique, Sleeve, By-pass). L'aspect médico-légal dans ce type de chirurgie montre que le médecin est responsable seulement si le retard du diagnostic de complication est prouvé. C'est un moment clé de l'expertise. Dans cette chirurgie, le chirurgien est donc tenu d'informer le patient des risques fréquents ou graves, des bénéfices et alternatives possibles, selon les différentes techniques utilisées.



Lors de cette intervention, un chirurgien a présenté un modèle de fiche d'information au patient.

- Cœlioscopie et pathologie bénigne ou fonctionnelle.
- Les controverses en chirurgie.
- Pathologie colo-rectale.
- Pathologie biliaire avec un débat autour du drainage biliaire et de la cholangiographie per opératoire.

Brigitte Ludwig et Dany Gaudelot sont intervenues sur le thème « Prévenir les corps étrangers et les erreurs de côté » le vendredi 25 janvier en fin de journée.

Le président de la SFCE est venu sur le stand de l'Unaibode et nous a précisé que ce congrès était gratuit pour les Ibode : à noter sur vos agendas pour fin janvier 2014.

Dany Gaudelot,
Vice-présidente Unaibode

Le Salon de l'Etudiant PARAMED, Espace Champerret, Paris

Le dimanche 16 décembre dernier, invité par l'Etudiant, organisateur du Salon Etudiant Paramed, je me suis rendue à l'Espace Champerret comme intervenant à une conférence sur le thème « Infirmier(e) généraliste ou spécialisé(e) : quelle filière choisir ? ».

Lors de cette conférence, j'étais aux coté de Mlle Julia BONNEAU, Vice-Présidente de la FNESI (Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers), Mme Monique GUINOT, Directrice de l'Ecole des Infirmiers Anesthésistes de l'assistance Publique et moi-même en tant que membre de l'UNAIBODE pour représenter les Infirmières de Bloc opératoire, l'infirmier généraliste prévu n'est finalement pas venu. Après un bref tour de table, pour expliquer notre parcours (très court pour Mlle Bonneau qui est actuellement en 3ème année de licence en soins infirmiers), nous avons exposé notre métier d'infirmière spécialisée et le cursus demandé.

C'est devant une assemblée très importante, un peu trop pour la dimension de la salle, que nous avons répondu à beaucoup de questions d'ordre général, y compris sur le métier d'infirmier, puisque non représenté. Après des premières questions sur les études actuelles, les questions des lycéens présents se sont orientées vers les perspectives de carrières, spécialisations, mais aussi Master et DU cliniques existants.

Si ce n'était déjà fait, de l'utilité de la suppression des 2 ans d'exercice pour intégrer la formation d'IBODE, les propos tenus lors de cette conférence auraient fini de me convaincre.

Cette 1ère demande d'intervention lors d'un salon étudiant fût très intéressante et enrichissante, et je suis convaincue que c'est aussi en intervenant auprès du grand public que l'on fera connaître notre profession et que l'on donnera aux plus jeunes envie de l'intégrer.

Dominique Lanquetin
Présidente AIFIBODE

L'UNAIBODE participera à :

35ème journées de stérilisation du 10 au 11 avril 2013 à Marseille.

(cf. pages 11 et 12)



CEFH

**CONSEILS AUX CANDIDATS
DU PRIX CEFH 2013**

Ce Prix s'adresse aux personnels des établissements de santé publics ou privés et autres personnes de soins. Le mémoire proposé présentera un travail concernant l'un des thèmes :

- **Stérilisation et innovation**
- **Organisation des soins et traçabilité**
- **Stérilisation et enjeux économiques**

qui expose la mise en pratique de techniques particulières permettant de faire évoluer les procédures existantes et la satisfaction des besoins du patient. Il peut s'agir également de la validation d'une transformation ou d'une activité nouvelle implantée dans le service.

Il s'agit d'une approche pratique, innovante, originale, destinée à améliorer la qualité des soins et l'organisation, tout en favorisant une plus grande maîtrise des dépenses. Une analyse de situation permettra de faire un bilan de la situation actuelle et de proposer des axes d'amélioration. Les objectifs doivent être clairement définis. Les raisons du choix ainsi que l'évaluation seront précisées. Le travail doit faire état de la démarche suivie et de la méthodologie utilisée. Les progrès réalisés seront soulignés, l'évaluation sera dûment mentionnée. La mise en place d'un programme de formation, s'il existe, devra être explicitée et évaluée. La comparaison des résultats obtenus, avec des démarches identiques relevées dans la littérature, devra être effectuée. Une bibliographie récente sera présentée avec indexation et numérotation des articles dans le texte. S'agissant d'un travail d'équipe et pluridisciplinaire, l'absence de travail personnel et, en conséquence, une approche exclusivement bibliographique, sera rejetée. De plus, des programmes d'action ou de formation, des questionnaires utilisés pourront être joints au mémoire.

Bon courage, bonne démarche et à bientôt sur le podium.

Le Président et les membres du jury
et Bernard CHARLES
Président du C.E.F.H.

Date limite de réception du dossier complet au CEFH :
4 mars 2013.

Le Prix sera remis lors de la cérémonie de remise des prix de l'Institut de la Qualité et de l'Innovation en Santé (IQIS) à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) le 10 mai 2013.

46002 CACHORS Cedex 9
B.P. 98
CE.F.H.

Poste Direct, Colis

www.unaibode.fr

9000 € DE PRIX

► STÉRILISATION ET INNOVATION
► ORGANISATION DES SOINS ET TRAÇABILITÉ
► STÉRILISATION ET ENJEUX ÉCONOMIQUES

CEFH

GETINGE
GETINGE GROUP

ANIOS

CEFH

CEFH

CEFH

CEFH

LE PRIX CEFH 2013

► Stérilisation et innovation,

► Stérilisation et enjeux économiques

► Organisation des soins et traçabilité

Le Centre d'Etudes et de Formation Hospitalières remet chaque année depuis quinze ans, pendant les Journées Nationales d'Etudes sur la Stérilisation dans les établissements de santé publics ou privés, le Prix CEFH qui récompense une ou plusieurs équipes hospitalières pour leurs travaux dans les domaines de la Stérilisation et l'innovation, la **Stérilisation et les enjeux économiques** et l'**Organisation des soins et la traçabilité**.

Le Prix CEFH soutenu par nos partenaires : **ANIOS, AMCOR SAS** et **GENING Healthcare SAS**, est décerné pour une étude originale, dont les qualités principales doivent être : la **faisabilité**, la **reproductibilité** et **l'utilité** pour d'autres établissements tout en respectant l'approche collective.

Les Prix CEFH, dotés de **3 000 €** chacun, sont remis lors des Journées Nationales d'Etude sur la Stérilisation.

Le jury est composé de personnalités diverses : cadres, soignants et médico-techniques, gestionnaires, praticiens, ingénieurs biomédicaux, qui oeuvrent dans des secteurs et des spécialités de haute technologie dans le monde hospitalier public et privé.

Renseignements :

C.E.F.H. BP 98 46002 CAHORS Cedex 09

05 65 23 06 01 - Fax 05 65 23 06 09

e-mail : vanbestencefh@wanadoo.fr

Retournez les dossiers joints, sous la forme de deux pages, ainsi que les ateliers des 36ème au 38ème sur notre site www.cefh-cepz.com

QUELQUES PRIX ATTRIBUÉS

2005	2006	2008	2010	2012
Hôpital Robert Debré - PARIS COMBEAU Dominique, Pharmacien Domaine : Stérilisation	Hôpital Raymond Poincaré - GARCHES BENREJEM Chafiq Pharmacien Praticien attaché Domaine : Organisation des soins et traçabilité Prise en charge des patients stomisés : problématique et réponses apportées par une pharmacie hospitalière	Centre Hospitalier - HAGUENAU JEANMOUGIN Chantal, Directrice de Soins Domaine : Organisation des soins et traçabilité Accès aux soins somatiques des personnes handicapées	CHU CAEN - CHAPIROT Catherine Domaine : Stérilisation et enjeux économiques Contrôles à réception du matériel stérilisé formé dans le cadre d'une sous-traitance : la formation des équipes pharmaceutiques et de bloc opératoire au cœur de la réussite	Centre Hospitalier - VAL D'ARIEGE M. DELMAS Domaine : Stérilisation et innovation Contrôle de l'intégrité des gaines plastiques isolantes des pinces de coelioscopie et crochets à coaguler monopolaires avant stérilisation
Centre Hospitalier - LONS LE SAUNIER BILLON-REY François Domaine : Stérilisation L'informatisation de la traçabilité en stérilisation : l'équipe au cœur de la réussite				

Demande de participation
au Prix CEFH 2013

*Je souhaite recevoir le dossier
de participation,
ainsi que le règlement*

Mme M. Nom

Prénom :

Fonction :

Etablissement :

Service :

Adresse :

CP. Ville.

Tél. :

Fax :

E-mail :

Titre du travail :

Domaine :

Stérilisation et innovation
 Stérilisation et enjeux économiques
 Organisation des soins et traçabilité

Date :

Signature :

LA VIE EN RÉGION

AIBOB

Compte rendu de la JREP en décembre à l'hôtel BEST WESTERN de Brest

Mais il n'y a eu aucun duel, qu'on se rassure !

Bien au contraire une journée qui se sera, encore une fois, déroulée sous le signe de la bonne humeur et de la joie de se rencontrer autour de thèmes extrêmement intéressants et fort bien présentés.

Dans l'ordre, il nous aura été donné de découvrir ou d'approfondir nos connaissances sur le système INTRABEAM, de la Radiothérapie per-opératoire. Une présentation qui fût faite par le Dr Dupré du CHRU de Brest accompagné des IBODE Janine Messin et Nicolas Le Verge. Un film « Maison » n'ayant rien à envier aux meilleures productions, nous a permis de nous plonger dans la salle d'intervention pour mieux nous rendre compte de la mise en pratique de cette technique.

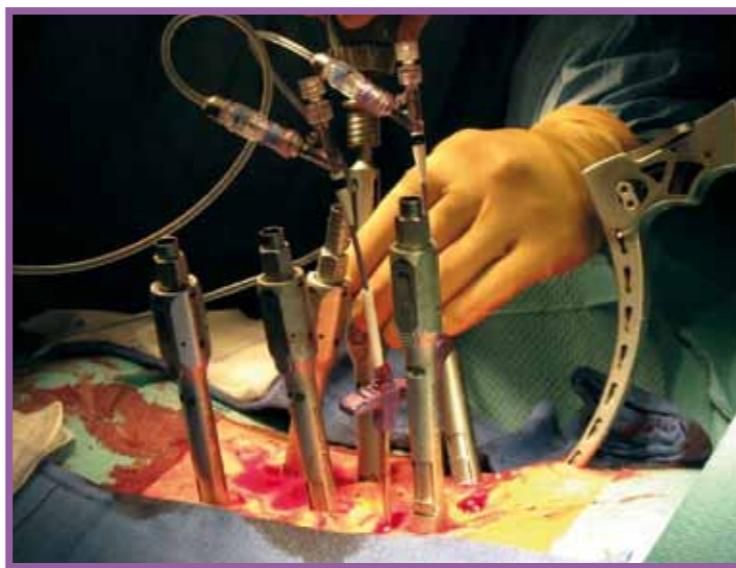
Après une pause café et une visite aux stands des laboratoires présents, c'est une formation sur la radioprotection délivrée par M. P. Damien et Mme G. Conseil, infirmière à la médecine du Travail qui occupera cette fin de matinée.

Un déjeuner sur place est apprécié avant de redémarrer sur une excellente mise en lumière de la chirurgie percutanée du rachis, présenté par le Dr A. Simon, Neurochirurgien, Geneviève Compère et Solène Piton, IBODE en NCH à La Cavale Blanche.

Le Dr Philine De Vries, Chirurgienne Pédiatrique, nous fera découvrir ensuite le CESIM (centre de simulation en santé) et l'apport de la simulation dans l'apprentissage de la cœliochirurgie. Pour finir « Les actualités de la profession » nous ont un peu déçus, non pas dans leur forme, mais dans leur fond. En effet, les efforts menés depuis plusieurs années nous amènent à constater un statu quo. On peut résumer en disant : « ça bouge, mais ça n'avance pas trop ... ». A suivre.

Des présentations de qualité donc, que même un micro un peu capricieux n'aura pas réussi à altérer. Remercions ici tous les intervenants ayant contribué au succès de cette journée. Remercions également les laboratoires partenaires présents toujours fidèles au rendez-vous, et nous vous donnons rendez-vous aux prochaines JREP en avril à Plérin !

Jacques Henri
Lionel Cann
AIBOB



AIBOA

JREP du 20 octobre 2012

L'organisation de notre JREP automnale nous a donné une fois de plus l'opportunité de pouvoir nous former et nous informer sur notre profession. C'est sur les beaux coteaux du Libournais que nous nous sommes réunis afin d'aborder divers sujets tous plus passionnantes les uns que les autres.

Cependant deux grands thèmes ont dominé cette journée.

● Le premier axe tournait vers la stérilisation avec :

- la prise en charge spécifique du traitement des moteurs après utilisation ;
- l'IBODE « pilote de zone » en stérilisation : sujet qui nous a démontré le rôle pertinent de l'IBODE dans le contrôle des différents secteurs du traitement des dispositifs médicaux à la stérilisation.

● Le second axe abordait différents sujets partant du patient en état de mort cérébrale jusqu'à l'exemple de la greffe bi-pulmonaire, le PMO, un moment qui peut être douloureux pour la famille et les équipes devient un merveilleux espoir pour le receveur. Nous avons pu traiter de :

- La mort encéphalique ;
- Le prélèvement multi-organes ;
- La greffe bi-pulmonaire.

Puis afin de nous détendre de ces sujets très denses tant pour leur contenu que leur approche, nous avons eu le plaisir d'avoir un atelier animé par ETHICON sur les sutures et les auto-sutures. L'intervention fut plébiscitée par nos participants car nous restons des techniciens(nes) de l'instrumentation : l'utile à la pratique...

Nous n'oublions pas notre rendez-vous biannuel avec notre président qui nous a informés de l'évolution des avancées concernant notre profession.

De tous ces thèmes, nous avons pu débattre et échanger nos réflexions et nos expériences, sujets longuement repris autour d'un repas régional bien mérité.



Cette journée reste un moment fort et important pour notre formation théorique mais également pratique car nous avons eu la participation de nombreux laboratoires qui nous donnent la possibilité de découvrir ou de redécouvrir leurs produits que nous utilisons au quotidien.

Nous remercions tous les participants et nous espérons vous voir nombreux lors de notre prochaine JREP le 23 février prochain, n'hésitez pas à nous communiquer vos attentes concernant le thème de futurs sujets. Merci à l'équipe de l'AIBOA.

Laurent Thierry
président AIBOA
Vice-président UNAIBODE



AIDBORN

AG de l'AIDBORN

L'assemblée générale de notre association s'est déroulée ce vendredi 8 février 2013 à l'école d'IBODE de Loos.

Une trentaine de participants avait fait le déplacement pour entendre le bilan pédagogique et financier de l'AIDBORN pour l'année 2012.

Outre l'évaluation de nos journées de formation et des actions menées au niveau régional pour la défense de notre profession, une grande partie de la soirée fut accordée aux travaux en cours avec les ministères : Aline Dequidt, présidente de l'AEEIBO, nous a présenté les avancées des différents dossiers (les VAE, le master, et l'exclusivité d'actes pour les IBODE). L'optimisme qui ressort de son compte rendu a rassuré nos adhérents ; néanmoins, tant que rien n'est signé, il faut garder la tête froide et rester vigilant : Mobilisation et Pression restent d'actualité !

Après la validation et le vote des différents bilans, un nouvel objectif est venu enrichir ceux pour les années à venir : l'organisation des JNEP en 2016 ! en effet l'UNAIBODE nous propose d'avancer les dates de notre congrès de 3 ans ; un défi que j'ai soumis au vote des membres du CA (qui ont accepté de le relever à l'unanimité) ; et après présentation du projet à l'assemblée générale, création d'un comité d'organisation (suite à la mobilisation de nombreux adhérents qui souhaitent participer à cette nouvelle aventure).

Comme chaque année, avant de terminer, nous procémons au renouvellement d'un tiers des membres du CA ; les 4 membres sortants se représentent et nous accueillons une personne supplémentaire. Tout le monde est élu ou réélu, ce qui porte à 13 le nombre de personnes dans le CA (et loin de toute superstition, nous sommes convaincus que cela nous portera chance...).

Pour récompenser la présence de nos adhérents à l'AG, il est de coutume d'offrir une inscription pour les prochaines JNEP de Deauville : après tirage au sort, un adhérent et un junior repartent avec leur précieux sésame en poche. En « lot de consolation », une inscription à notre JREP du mois de juin est offerte à l'un de nos adhérents (les juniors adhérents bénéficiant de la gratuité de cette journée).

Pour clôturer cette soirée, nous offrons le verre de l'amitié à nos adhérents et leur fixons rendez-vous le vendredi 21 juin pour notre 19^{ème} JREP dont le thème est « la chirurgie reconstructrice ».

Merci.

Sylvain Carnel
Président de l'AIDBORN

INFOS REGIONS

- AISOPCA
JREP et AG le samedi 9 mars 2013

Lieu : Aix-en-Provence
contact : associationaisopca@hotmail.fr

- AIBOMP
JREP le samedi 16 mars 2013

Lieu : Albi
contact : verlor75@aol.com
(Cf. page ci-contre)

- ARIBOLR
JREP le samedi 30 mars 2013

Lieu : Centre Epidaure - ICM Val d'Aurelle
208 rue des Apothicaires
34298 Montpellier

Programme :

- La myotomie de Heller par laparoscopie avec Robot assistance.
- Ostéosynthèse du Rachis dorsolombaire par voie percutanée.
- L'organisation d'une salle d'endoscopie d'ORL pédiatrique.
- L'Ordre National Infirmier.

Inscription : ARIBOLR
résidence Las Rebes aptt 468
204 rue des papyrus
34080 Montpellier
Tél./Rép. : 04 67 54 96 73
E-mail : aribolr@wanadoo.fr

- AIBODEE
JREP le samedi 6 avril 2013

Lieu : Pavillon Bacchus

Thèmes :

- Les traumatismes balistiques de la face.
- Check-list où en est-on en 2013 ?
- L'IBO hors des frontières (Canada et Madagascar).

contact : aibodee21@gmail.com

- AIFIBODE
JREP le samedi 6 avril 2013

Lieu : Hôpital du Kremlin Bicêtre
contact : aifibode@wanadoo.fr

- AIBOB
JREP le vendredi 12 avril 2013

Lieu : Centre Eleusis Plérin
Thème : Chirurgie ambulatoire en Gynécologie.
contact : aibob@laposte.net

Journée Régionale d'Etude et de Perfectionnement



Lieudit France,
81150 Castelnau de Lévis

Programme

- Toxicité des fumées opératoires :
Mme Rosier, laboratoire Cousin Bioseny
- Historique de la prise en charge du cancer du sein, d'hier à aujourd'hui :
Dr Denax, chirurgien CH Albi
- Forum sur le métier Ibose :
Mme Ludwig, présidente UNAIBODE,
et le mouvement Ibo/Ibode BOH 3 Rangueil - CHU
- L'enfant brûlé, ses spécificités :
Mme L. Carfagna, chirurgienne, hôpital pédiatrique,
CHU Toulouse
- Recomposition des plateaux opératoires,
une histoire de partenariat :
Mme MP Bicard Ibose BoH3 urologie



**Date limite d'inscription
9 mars 2013 !**

Participation

- Prise en charge ANFH, employeur ou laboratoire :
- Adhérents AIBOMP : 64€
 - Non adhérents : 84€
- Prise en charge individuelle :
- Adhérents Aibomp : 49€
 - Non adhérents : 59€
 - Étudiants Ibo/Ibode : 40 €
 - Étudiants Ibo adhérents : 35 €

Contact et Inscriptions

Laure VERNEZ, Secrétaire AIBOMP
782 Av Victor Capoul
32600 PUJAUDRAN
06 80 89 17 04
verlor75@aol.com

<http://aibomp.unaibode.fr>

AIBOMP Organisme Formateur
n° 73.31.03747.31

Votre inscription peut éventuellement être prise en charge
par votre employeur au titre de la Formation Professionnelle.



TEXTES LÉGISLATIFS

Décret n°2013-15 du 7 janvier 2013 relatif à la préparation et aux réponses aux situations sanitaires exceptionnelles.

- Décret n°2012-1467 du 26 décembre 2012 relatif au classement indiciaire du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière.
- Décret n°2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux dans la fonction publique hospitalière.
- Décret n°2012-1465 du 26 décembre 2012 modifiant le décret n°2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé dans la fonction publique hospitalière.
- Arrêté du 26 décembre 2012 relatif à l'échelonnement indiciaire du corps des cadres de santé paramédicaux dans la fonction publique hospitalière.
- Décret n°2012-1446 du 24 décembre 2012 portant modification des dispositions du code du travail relatives à l'activité partielle de longue durée.
- Arrêté du 21 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 4 octobre 2006 relatif aux modalités de composition des comités de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine.
- Arrêté du 21 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 4 octobre 2006 relatif à l'implantation des comités de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine.
- Arrêté du 21 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 22 février 2008 modifié relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale et des données de facturation correspondantes, produites par les établissements de santé publics ou privés ayant une activité en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie, et à la transmission d'informations issues de ce traitement dans les conditions définies à l'article L. 6113-8 du code de la santé publique.
- Arrêté du 18 décembre 2012 relatif aux dispenses et allégements de formation des diplômes d'Etat d'aide médico-psychologique (DEAMP) et d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS).
- Loi n°2012-1404 du 17 décembre 2012 de financement de la sécurité sociale pour 2013 (1).
- Arrêté du 14 décembre 2012 abrogeant l'arrêté du 20 décembre 2002 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées.
- Arrêté du 12 décembre 2012 relatif à la composition du dossier de demande d'enregistrement en qualité d'organisme de développement professionnel continu et du dossier d'évaluation prévus aux articles R. 4021-23 et R. 4021-24 du code de la santé publique.
- Arrêté du 7 décembre 2012 portant agrément et renouvellement d'agrément national des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique.
- Décret n°2012-1366 du 6 décembre 2012 modifiant certaines dispositions relatives au compte épargne-temps et aux congés annuels dans la fonction publique hospitalière.

Dany GAUDELET
Vice-Présidente UNAIBODE

LES ANNONCES DE RECRUTEMENT

► Région Ile-de-France



HÔPITAL SAINT CAMILLE

Etablissement hospitalier privé de 273 lits
Urgences • Chirurgie viscérale et urologie • Traumatologie et Orthopédie • Pédiatrie • Réanimation • Radiologie
• Scanner • Ophtalmologie • ORL
1000 salariés

La Direction des soins recherche des : IBODE(s)

- Bloc de 6 salles
- Chirurgie adulte et enfant : Orthopédie - Traumatologie - Viscérale - Urologie - ORL

Convention FEHAP • Poste à pourvoir immédiatement

Merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation et CV)
à l'attention de Madame SEILLE.

Hôpital Saint Camille, 2 rue des Pères Camilliens 94366 Bry sur Marne Cedex,
v.seille@ch-bry.org



Le Centre Médico-Chirurgical et Obstétrical situé à Evry (91) - 227 lits et places - 10 Salles Opératoires - 20 Places de SSPI
Spécialités : Viscérale et Digestif - Orthopédie - Urologie - Gynécologie - Vasculaire - ORL - Plastique et Reconstructrice - Endoscopie
Une clinique du Groupe RAMSAY SANTÉ - 9 établissements en Ile De France et Rhône Alpes

Le Centre Médico-Chirurgical et Obstétrical situé à Evry (91) - 227 lits et places - 10 Salles Opératoires - 20 Places de SSPI
Spécialités : Viscérale et Digestif - Orthopédie - Urologie - Gynécologie - Vasculaire - ORL - Plastique et Reconstructrice - Endoscopie
Une clinique du Groupe RAMSAY SANTÉ - 9 établissements en Ile De France et Rhône Alpes

Recrute :

IDE(S) BLOC OPÉRATOIRE OU DIPLOMÉ(ES) IBODE(S),

Débutant(e) accepté(e), formation interne assurée, contrat à durée indéterminée, temps plein (151.67 heures par mois), salaire indicatif (hors astreinte : samedi, dimanche et jours fériés) : à partir de 2240 € brut, prime d'assiduité, d'intérêt et de participation.

Pour nous contacter :

- Sur notre site www.clinique-mousseau.com - rubrique Recrutement
- Par courrier à l'attention de : Madame HOLKA - Cadre Bloc Opératoire
2 et 4 avenue de Mousseau - 91035 EVRY Cedex
- Par téléphone : 01.60.90.10.30
- Par e-mail à l'adresse suivante : C.HOLKA@ramsayante.fr

CMCO D'EVRY
CLINIQUE DU MOUSSEAU

ADJOINT DU CADRE DE BLOC

Diplôme IBODE obligatoire, contrat à Durée Indéterminée, temps plein (151.67 heures par mois), salaire indicatif (niveau AM-b de la convention collective FHP) : à partir de 2800 € brut, prime d'assiduité, d'intérêt et de participation.

RAMSAY
SANTÉ

En savoir plus sur notre site

► Région Ile-de-France

LE CENTRE HOSPITALIER RENÉ DUBOS
95300 PONTOISE



RECRUTE DES INFIRMIERS DE BLOC
(bloc pluridisciplinaire + stérilisation) - (expérience souhaitée)

Adressez votre lettre de candidature à :
Madame le Coordonnatrice Général des Soins
6 avenue de l'Ile de France - 95300 PONTOISE

Pour tous renseignements complémentaires contacter :
Mme MAASSOULI Cadre Supérieur de Santé : 01 30 75 47 34

Urgent

► Région Ile-de-France





LE CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE CRETEIL (94)

RECRUTE
I.B.O.D.E.
I.B.O. (formation assurée)
pour ses blocs opératoires

CV et lettre de motivation à transmettre à :
Centre Hospitalier Intercommunal - Direction Des Soins - Mme DELAVEAU
40, av de Verdun - 94010 CRETEIL Cedex
Téléphone : 01 57 02 20 40 - email : pascale.bourgignon@chcreteil.fr



CENTRE HOSPITALIER DE LONGJUMEAU
à 15 km au Sud de Paris dans l'ESSONNE
RECRUTE

Renseignements :
Direction des Soins
01 64 54 31 06
Email : dssi@ch-longjumeau.fr

Envoyer CV et lettre de motivation à : La DRH
Email : secretariatdrh@ch-longjumeau.fr

• IDE DE JOUR ET DE NUIT
• IADE - IBODE
• INFIRMIER(ÈRES) de bloc opératoire

MUTATION / CONTRAT / VACATION
POSSIBILITÉ DE LOGEMENT ET DE PLACE EN CRÈCHE

**HOPITAL PRIVE
DE VERSAILLES**



HOPITAL PRIVE DE VERSAILLES RECHERCHE POUR LE SITE DE LA CLINIQUE DES FRANCISCAINES

IDE DE BLOC OU IBODE

À TEMPS COMPLET OU TEMPS PARTIEL, AVEC EXPÉRIENCE.

Bloc opératoire pluridisciplinaire,

- Orthopédie
- Digestif
- Urologie
- Gynéco obstétrique
- ORL...
- Neurochirurgie
- Chirurgie Robotique (robot DA VINCI)

Convention Collective : FHP/CCU reprise ancienneté 100%, complément différentiel de salaire, prime de fin d'année, intéressement, participation.

Personne à contacter :
• Mme MERIL Sylvie, Responsable du bloc opératoire
Mail : s.meril@ramsayante.fr - Téléphone : 01.30.97.32.08
• Ou Mme PERROT Paula, Responsable ressources humaines
Mail : p.perrot@ramsayante.fr - Téléphone : 01.30.97.33.97





Le Centre Cardiologique du Nord, établissement privé de haute réputation, situé à Saint-Denis (93), spécialisé dans la chirurgie cardiaque et vasculaire ("pôle d'excellence"), doté de 5 salles de bloc opératoire et de plusieurs plateaux techniques performants.
Parking gratuit gardé - Transports en commun.

RECRUTE DES IBODE ET/OU IDE DE BLOC OPÉRATOIRE EN CDI

Vous avez impérativement une expérience significative en bloc opératoire et idéalement une première expérience cardiovasculaire.
Rattaché(e) au chef de bloc et à son adjointe, instrumentiste ou circulant(e) vos missions seront :
Coordination, organisation et réalisation de soins infirmiers en salle d'opération, organisation et gestion de l'instrumentation pendant l'acte opératoire, participation au programme d'assurance qualité, possibilité d'évoluer vers le métier d'aide-opérateur. 3 jours de travail par semaine, astreintes selon planning (véhicule nécessaire).

Pour postuler : i.harcourt@ccn.fr

► Région Centre

CENTRE HOSPITALIER DE BOURGES

RECHERCHE DES IBODE



- Postes à pourvoir immédiatement
- Bloc multidisciplinaire de 9 salles, bien équipé, projet de développement de l'hypnose, informatisation de l'anesthésie.
- Intervention sur bloc opératoire, en SSPI, le bloc obstétrical.

Renseignements :
Mme PFAFF - Directrice des Soins - 02 48 48 48 65

Candidature à adresser à M.LEBRERE
Directeur des Ressources Humaines - 145 av François Mitterrand
CS 30010 - 18000 BOURGES drh@ch-bourges.fr



► Région Rhône-Alpes

LES HOSPICES CIVILS DE LYON (CHU)

Recrutent (H/F)

➤ INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE D.E.

➤ OU INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX EN BLOC OPERATOIRE

- Sur différents établissements, dans toutes spécialités, avec grand choix d'horaires
- Avantages : possibilité de logement à tarif préférentiel,
- Possibilité de places en crèche
- Prime d'installation à l'embauche de 2000€ nets
- Accès à la formation et possibilité d'évolution de carrière

Contact : M. François MARTIN – Directeur Central | Téléphone : 04 72 11 52 50
Coordonnateur Général des Soins | Adresse mail : francois.martin@chu-lyon.fr



Hôpitaux de Lyon



► Région Aquitaine

LE CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX

Etablissement de 1 255 lits et places et 2 500 agents situé au cœur de la Dordogne à 1h30 de Bordeaux

recrute dans le cadre de son développement des IBODE ou IDE expérimenté(e)s en BO

Postes proposés à temps plein

Le nouveau plateau technique, ouvert en février 2010, est composé de 12 salles :

- 1 salle dédiée aux césariennes
- 1 salle d'endoscopie
- 1 salle dédiée aux gestes de courte durée
- 7 salles de chirurgie conventionnelle
- 1 salle dédiée à la chirurgie vasculaire
- 1 salle de surveillance post-interventionnelle de 18 postes

Spécialités : traumatologie, orthopédie, viscérale, gynécologie, ophtalmologie, urologie, vasculaire, ORL et stomatologie.



Centre hospitalier de Périgueux

Candidatures et CV à adresser à :
Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Périgueux
80, avenue Georges Pompidou CS 61205
24019 Périgueux Cedex
da.rh@ch-perigueux.fr
Pour tout renseignement, merci de bien vouloir contacter la Direction des soins (05 53 45 26 84).

► Région Bretagne



Le centre hospitalier de Villefranche-sur-Saône
Situé à 40 km de LYON et 40 km de MACON

Actuellement l'établissement recherche :

des infirmiers

de bloc opératoire diplômés

Contact : Yves LEJARD – Directeur des soins - 04 74 09 25 23
Candidatures à adresser à : Mme Delphine PICHOURON
Direction des Ressources Humaines
Boîte Postale 30436 - 69655 Villefranche-sur-Saône Cedex
Ou par mail : dpichouron@lhopitalhordouest.fr

Disposant de 555 lits et 6 salles de bloc
1500 personnels médicaux et non médicaux aux fonctions pluridisciplinaires travaillent dans cette structure répartie sur 4 sites.
Ses nombreux projets architecturaux ont permis de créer 150 emplois depuis 3 ans et d'autres le seront encore dans les années à venir.

Etablissement hospitalier de près de 1000 lits

Recrute pour son bloc opératoire pluridisciplinaire
6 salles de chirurgie adulte et enfant

- Orthopédie
- Traumatologie
- Viscérale
- Urologie
- ORL
- Gynécologie

IBODE

Poste(s) à pourvoir immédiatement



Candidatures et renseignements (lettre de motivation et CV)
Me La Directrice des soins
Centre Hospitalier - 1 rue de la Marne
35400 Saint Malo - tél : 02 99 21 20 60

LE CENTRE HOSPITALIER DE LA RÉGION D'ANNECY

Hôpital dynamique de référence de la Haute-Savoie
situé dans un cadre de vie privilégié entre lac et montagnes.

RECRUTE DES IBODE

Ouvert aux mutations, aux détachements, CDD en vue de titularisation.

Tous les renseignements utiles sur la nature du poste peuvent être demandés auprès de la Direction des Soins : 04 50 63 68 43 ou 04 50 63 62 26
Postuler par mail : drh.candidature@ch-annecy.fr
Ou en ligne sur notre site : www.ch-annecy.fr

CHRA
CENTRE HOSPITALIER DE LA RÉGION D'ANNECY

Etablissement chirurgical privé de 82 lits et places, à taille humaine (140 salariés), idéalement placé entre deux grandes villes et à proximité de la mer (Morlaix 29).

RECHERCHE POUR SON BLOC OPÉRATOIRE DE 6 SALLES

- UNE IDE AVEC EXPÉRIENCE INSTRUMENTISTE OU CIRCULANTE**

Diplômée IBODE mais pas nécessairement, afin de faire face à une forte croissance de son activité.

Planning à la carte possible, prime de mobilité envisageable sous certaines conditions, salaire supérieur à la convention collective, afin de permettre une meilleure intégration à tout candidat.

Venez nous rejoindre. Nous vous attendons.
Merci de bien vouloir m'adresser votre dossier de candidature (lettre motivation et CV) à l'adresse mail suivante : direction@cmc-morlaix.fr



cmc
DE LA BAIE DE MORLAIX

► Région Bretagne / Pays de la Loire



La société INTERMEDE

Recrute dans le cadre de son développement :

IBODE ou IBO

ayant des capacités très affirmées dans le domaine commercial ou avec une formation commerciale.
Vous serez en charge de la vente de prothèses auprès de chirurgiens et vous les assisterez lors de la première pose au bloc opératoire.

Vous aimez les challenges, vous avez le sens de l'adaptation, de la rigueur, et vous êtes d'un tempérament indépendant, ce métier est fait pour vous!

Nous acceptons les candidats sans expérience commerciale mais avec des qualités naturelles pour développer rapidement cette compétence.

Sur les régions :

- Pays de la loire
- Bretagne



Ce poste vous intéresse, vous avez des questions ?

Contactez-nous au 02 99 85 50 50

Envoyez votre candidature à :

Yannik Rouillé yannik.rouille@intermede.fr

INTERMEDE
6 rue Louis et Julien Boutin
35740 PACE

Salaire : Salaire + primes : environ 60 K€

Avantages : Tous les outils modernes de communication sont mis à votre disposition (Iphone, Ipad et voiture de fonction)

► Suisse

La Clinique de Valère Au cœur des Alpes suisses



Recherche

- ♦ INFIRMIER(E)S ANESTHESISTES DIPLOME(E)S D'ETAT
- ♦ INFIRMIER(E)S INSTRUMENTISTES DIPLOME(E)S D'ETAT

Suite au fort développement de son activité chirurgicale et de l'extension de son bloc opératoire pluridisciplinaire.

Renseignements et offres écrites :
M. Pascal Cosse, Directeur des soins
Clinique de Valère, Pré-Fleuri 16, 1950 Sion, Valais, Suisse
Tél. : +41 27 327 17 41 - Email : pascal.cosse@cliniquevalere.ch



www.cliniquevalere.ch



FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

LA FHF RÉUNIT
PLUS DE
1 000 HÔPITAUX
ET
**1 000 STRUCTURES
MÉDICO-SOCIALES**



**WWW.FHF.FR >
OFFRES D'EMPLOI**
PLUS DE 30 000
OFFRES D'EMPLOI
ET PLUS DE 15 000 CV



LA RUBRIQUE
OFFRE D'EMPLOI
PERMET AUSSI
L'ACCÈS A UN
ESPACE CANDIDAT

La Fédération hospitalière de France
est partenaire



Créez gratuitement vos propres réseaux et rejoignez un grand nombre de réseaux de la santé



Communiquez avec de nombreux contacts



Recherchez des offres de recrutement et constituez votre nouveau plan de carrière



Gérez en toute liberté les informations de votre profil

MÉDICAPÉDIA
SANTÉ PUBLIQUE

Informez-vous grâce à la base de connaissances et participez à son enrichissement en devenant rédacteur

Réseau Pro Santé est une plateforme sociale dont l'intérêt est de susciter l'échange et de faciliter le quotidien des professionnels de la santé, en proposant divers services allant de la création de réseaux, à la recherche d'offres de recrutement, à la consultation et l'enrichissement d'une base de connaissances.



Rejoignez le réseau en vous inscrivant gratuitement sur www.reseauprosante.fr